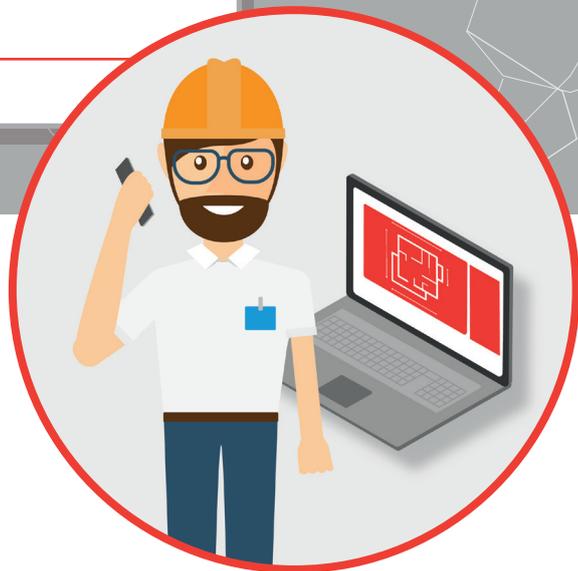


JE METS EN PLACE UNE STRATÉGIE BIM

Le BIM a de nombreux avantages pour les artisans : mieux préparer les chantiers (planification, approvisionnements...), aider à la prise de décisions, apporter de nouveaux services aux clients...

Or chaque organisation est unique, l'artisan est le mieux placé pour savoir ce qui est utile pour lui. C'est pourquoi, il est important de définir sa stratégie BIM quels que soient l'effectif et l'activité de l'entreprise.



LES QUESTIONS PRÉALABLES À ME POSER

- Ai-je bien compris ce qu'est le **BIM** ?
- Pourquoi **me préparer au BIM** ?
- Ai-je les **ressources et moyens matériels** nécessaires pour faire du BIM ?
- Puis-je **sous-traiter** ?
Comment trouver les bons **partenaires** ?
- Qui peut **me renseigner, m'accompagner, me former** ?



UN TÉMOIGNAGE

« Je travaille avec mon équipe sur Tekla Structure, qui résulte d'un parcours qui nous a emmené du Rotring à Autocad (2D), puis de la 3D au BIM. » témoigne Jacques, artisan serrurier-métallier. Il précise : « C'est le chantier d'une petite cantine de 250m² qui m'a poussé à faire du BIM. Nous devons réaliser le chantier dans des délais très courts et avons répondu à l'ensemble des lots. Nous avons entamé notre premier chantier BIM sans le savoir : nous avons conçu une maquette en 3D et nous avons compris l'intérêt par la maîtrise de l'ensemble du processus ! Cette approche nous a permis de savoir comment nous allions passer les câbles, poser le pare-vapeur... ».

Depuis, il participe à des expérimentations nationales sur le BIM comme l'atelier BIM virtuel du Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment (PTNB) : « Les artisans doivent prendre conscience qu'ils peuvent vendre leurs idées et les mettre en oeuvre via le BIM. Tant que les chantiers en BIM ne commencent pas, chacun attend, mais tout peut aller très vite et il faut désormais s'y préparer ».





BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS POUR S'ENGAGER

- > Le BIM n'est pas obligatoire en France mais les **clients peuvent vous l'imposer**. La bonne démarche consiste à se renseigner, comprendre les enjeux, les attentes et s'y préparer.
- > Choisir de **déléguer à un prestataire extérieur la part de travail BIM** en attendant que son volume d'affaires justifie la montée en compétence BIM des équipes.
- > Comment se préparer ? Cela dépend de son **niveau de maturité numérique** mais également de son domaine d'activité. Un peintre commencera sa transition numérique par des créations de tableaux Excel, de la navigation sur le web, de l'utilisation de **visionneuse...** En revanche, un charpentier s'assurera que son logiciel métier lui permette de participer à un projet BIM et se formera à l'utilisation d'une plateforme collaborative.
- > **Se faire conseiller pour définir sa stratégie BIM** par la CAPEB ou un prestataire extérieur (par exemple, en contactant une entreprise artisanale déjà engagée dans une stratégie BIM, en réalisant un appui-conseil RH/ Numérique, en faisant appel à un consultant indépendant...).
- > Répondre à un projet BIM en **groupement d'entreprises** pour **mutualiser des moyens et des ressources**.
- > Se renseigner à propos des supports de vulgarisation du BIM (exemple : valises de sensibilisation du Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment) auprès de la CAPEB.



DES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- ✓ **Comprendre la démarche BIM** et ses enjeux pour l'entreprise, connaître son vocabulaire et ses principes
- ✓ **Bâtir** une stratégie BIM :
 - Faire (ou faire-faire) l'état des lieux de ses moyens matériels et ressources (équipements, compétences...)
 - Évaluer son écosystème métier (concurrents, clients, partenaires)
 - Mesurer les coûts et avantages à moyen et long terme
 - Identifier les solutions existantes et éprouvées dans la mesure du possible
 - Identifier les usages du BIM utiles et adaptés pour son entreprise
 - Évaluer (ou faire évaluer) ses besoins en outils, ressources et identifier ses formations
 - Identifier les sous-traitants et partenaires potentiels
- ✓ **Déployer** une stratégie BIM :
 - Intégrer le BIM dans les flux de travail actuels
 - Gérer le changement



QUELQUES POINTS DE VIGILANCE POUR BIEN RÉUSSIR

- > **Éviter de subir le BIM, trouver son intérêt dans la démarche BIM** : par exemple, réaliser plus rapidement ses devis, améliorer ses relations clients, intégrer plus de préfabrication dans ses méthodes de travail, mieux organiser les approvisionnements, optimiser ses découpes de plaques de plâtre, améliorer la préparation de chantier...
- > pas uniquement aux logiciels : 80% de collaboration et d'humain, 20% de technologies et d'outils.
- > **Se former à démarche BIM dans son ensemble** et
- > En cas de réponse à un appel d'offres en groupement, **se faire accompagner** par la CAPEB pour la **rédaction du contrat de groupement**.
- > Bien vérifier les **références des prestataires extérieurs** auprès de la CAPEB, de confrères...

